

Extrait du [snorl.org](http://www.snorl.org)

<http://www.snorl.org>

# Obligation d'affichage des tarifs en salle d'attente

- Espace Syndical - Accès libre - Informations Générales - Médecins - Exercice professionnel -



**un nouveau décret est paru au Journal Officiel renforçant une fois de plus l'obligation d'information des professionnels de santé en matière de tarifs.**

Ce texte prévoit un certain nombre d'obligations dont le non-respect peut conduire au paiement d'une amende de 3 000 € de la part de la DGCCRF, qui ne manquera pas d'enquêter auprès des cabinets libéraux.

» Spécialiste de secteur 1

» Spécialiste de secteur 2

Modèles en documents annexes modifiables sous word 2003 et 2007

(source CSMF)